LES SITES EPHOLDING-FP.COM - EPHOLDINGFP.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Les sites proposent de la gestion de patrimoine. Ils ont 9 et 11 jours d'existence à la date de publication de cet article. Il s'agit, une fois de plus de l'usurpation du nom d'une société totalement étrangère à cette arnaque. Nous réitérons nos conseils de prudence. Demandez TOUJOURS un rendez vous physique !

Les sites internet

Le site epholdingfp.com

Il a été créé le 29/05/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/epholdingfp.com

Le site epholding-fp.com

Il a été créé le 31/05/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/epholding-fp.com

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 87 68 03 83

Il s'inscrit dans une série intéressante :

athos-partners.com	01 87 68 03 17
rv-inv.eu	01 87 68 03 37
investing26.eu	01 87 68 03 37
rueil-convergence.com	01 87 68 03 43
epholding-fp.com	01 87 68 03 83
corestate-corp.com	01 87 68 04 84
holdingviticoleott.com	01 87 68 04 92

Le numéro 01 87 68 18 01

Il s'inscrit dans une série intéressante :

exodustradecrypto.com	01 87 68 15 88
investing26.com	01 87 68 17 68
epholding-fp.com	01 87 68 18 01
trucketape-projet.com	01 87 68 19 81

Les faux noms

Les sites utilisent :

- Mme Anaïs BOUDREAUX

Les produits

Il est proposé de la gestion de patrimoine.

Le nom epholdingfp.com est en fait le lien vers la page unique qui permet d'accéder à la partie privée.

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société étrangère à cette arnaque. Nous mettons l'objet social de la VRAIE ENTREPRISE extrait du site société.com :

"elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des oeuvres soumises à copyright"

On est loin de la gestion de patrimoine des particuliers.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de

Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.